



Les Anges financiers

Investir • Entreprendre • Innover

*Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate*

Avis à tous : recherchons entrepreneurs talentueux

Lancement de la 12^e édition du concours Les Anges financiers

Montréal, le 19 septembre 2007– Le concours Les Anges financiers est de retour pour la douzième année consécutive et l'appel est officiellement lancé. Avis à tous les entrepreneurs talentueux : à vous de convaincre des gens d'affaires d'expérience d'investir temps et argent dans votre projet !

Sous la présidence d'honneur de monsieur Louis L. Roquet, président et chef de l'exploitation de Desjardins Capital de risque, le concours Les Anges financiers offre la possibilité à de jeunes entrepreneurs de rencontrer des gens d'affaires qui les aideront à développer leur entreprise, qu'elle soit en démarrage ou en développement.

L'an dernier, lors de la Soirée Les Anges financiers, plus de 200 personnes du monde des affaires sont venues découvrir les vingt entrepreneurs finalistes parmi lesquels cinq d'entre eux se sont partagés près de 30 000 \$ en bourses.

« Le développement économique du Québec passe inévitablement par la création d'une relève entrepreneuriale et par le support que les entrepreneurs d'expérience pourront donner aux jeunes gens d'affaires. Le concours Les Anges financiers vise justement à faire ce pont essentiel entre les générations d'entrepreneurs » », a souligné Louis L. Roquet.

Le concours 2008 offrira cinq bourses. Parmi les dossiers reçus, vingt seront sélectionnés pour présenter leur projet lors de la Soirée Les Anges financiers le 28 février 2008. Les entrepreneurs qui désirent s'inscrire doivent soumettre leur candidature avant le 26 novembre 2007, à 17 h. Pour toute l'information : www.angesfinanciers.qc.ca.

Le concours s'adresse à tous les entrepreneurs du Québec âgés entre 18 à 40 ans. Il est organisé conjointement par la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse (fmmj) et la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM), et est présenté par Développement économique Canada, en collaboration avec Samson Bélair/Deloitte & Touche, Financière Sun Life et Smart & Biggar.

À propos de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse (fmmj)

La Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse (fmmj) est un organisme à but non lucratif dont le rôle est d'aider les jeunes Montréalais à faible revenu à démarrer leur entreprise ou à produire leur projet artistique en leur offrant des bourses ainsi que des services de soutien. Par ses différents volets, la Fondation cible les artistes et les entrepreneurs – entre autres, ceux issus des communautés culturelles – qui souhaitent réaliser leurs projets. Depuis ses débuts, la fmmj a alloué plus de 3 880 000\$ en bourses à 692 projets qui ont généré plus de 1335 emplois à temps plein sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

À propos de la Jeune Chambre de commerce de Montréal (JCCM)

La JCCM est un regroupement de jeunes cadres, professionnels, entrepreneurs et travailleurs autonomes âgés de moins de 40 ans. Fondée en 1931, elle regroupe aujourd'hui près de 1 400 membres, dont la moyenne d'âge est de 32 ans. La JCCM a pour mission de favoriser le développement professionnel et personnel des jeunes gens d'affaires de Montréal, de promouvoir leurs intérêts et de contribuer à l'essor du milieu dans lequel ils évoluent. Elle représente un lieu d'échange incontournable pour celles et ceux qui souhaitent s'investir et prendre part activement aux débats qui ont un impact sur l'avenir de la société québécoise.

- 30 -

Sources :

Marie-Eve Gagnon

Chargée de communication

Jeune Chambre de commerce de Montréal

megagnon@jccm.org

Nicolas Morand

Directeur - Services et développement affaires

Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse

nicolas_morand@ville.montreal.qc.ca